



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Annonce à la presse

Le Tribunal International a le plaisir d'annoncer deux débats ouverts au public, qui auront lieu dans la salle d'audience du Tribunal. Un groupe d'experts discutera des questions d'actualité du droit de la mer.

Débat public: « La pollution marine », lundi, 15 Septembre 2008, 17h

Dans quelle mesure les accidents des pétroliers „Erika“ et „Prestige“ sont-ils importants pour le droit international? C'est le sujet d'un débat public qui aura lieu au Tribunal International.

Quelques années après la catastrophe, les noms des deux bateaux rappellent toujours les plages souillées et les opérations de sauvetage dramatiques. Le pétrolier „Erika“ a fait naufrage en 1999 devant la côte française, le pétrolier „Prestige“ en 2002 devant la côte espagnole. Ceci a entraîné des dommages désastreux pour l'environnement.

Or, les implications juridiques de ces événements ne sont pas restreintes aux procès en dommages et intérêts qui sont portés devant des juridictions internes. La question qui se pose est de savoir si le droit de la mer actuellement en vigueur contient des dispositions permettant d'empêcher de tels incidents et si ces dispositions sont susceptibles d'être mises en œuvre efficacement.

Les intervenants discuteront du rôle du droit de la mer et du Tribunal International, concernant la prévention de la pollution marine provoquée par les accidents de pétroliers ainsi que le traitement des procès en dommages et intérêts qui en résultent.

Le panel sera composé de:

-M. le juge Rüdiger Wolfrum

Président du Tribunal International du droit de la mer

- Mme Annick de Marffy

Ancienne Directrice de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer (DOALOS), Bureau des affaires juridiques, Organisation des Nations Unies (2001-2004)

- Mme Isabelle Corbier

Avocat au barreau de Paris

- M. Ramon Gallardo

Avocat, partenaire du cabinet SJ Berwin, Bruxelles

Le débat public est organisé avec le soutien de la Fondation Nippon. L'entrée est libre. Il se déroulera en anglais et en français (avec interprétation). Confirmation de participation sur training@itlos.org.

Débat public : « La sécurité maritime », mardi, 23 septembre 2008, 17h

Les défis auxquels le droit de la mer doit faire face dans le cadre de la « sécurité maritime » sont le sujet d'un deuxième débat public qui aura lieu au Tribunal International du droit de la mer.

Les actes récents de piraterie et d'attaque armée révèlent l'état précaire de la sécurité maritime. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies lui-même a éprouvé le besoin d'agir face aux actes de piraterie.

Cependant, les pirates sont loin d'être le seul danger existant. Le terrorisme- à l'échelle planétaire - lui aussi peut profiter des océans, notamment pour le transport d'armes de destruction massive. De plus, les océans constituent un espace où se déroulent d'autres formes de criminalité, du trafic illégal de drogues à la traite des êtres humains.

Le débat se concentrera sur les implications de ces défis pour le développement du droit international.

Le panel sera composé de :

-M. le juge Rüdiger Wolfrum

Président du Tribunal International du droit de la mer

- M. le juge Shunji Yanai

Juge au Tribunal International du droit de la mer

- M. J. Ashley Roach

U.S. Department of State

- M. Augustin Blanco-Bazan

Directeur adjoint, Juriste principal de l'Organisation maritime internationale (OMI)

- M. Dirk Peters

Capitaine, Marine allemande

Le débat public est organisé avec le soutien de la Fondation Nippon. L'entrée est libre. Il se déroulera en anglais. Confirmation de participation sur training@itlos.org.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter :
Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245/275,
adresse électronique : press@itlos.org
